

L'ACTION

BULLETIN DU SYNDICAT CGT MICHELIN

N° 428
Novembre 2020

Auto, boulot, dodo



Après une embellie relative l'été dernier, le taux de contamination à la Covid 19 a connu ces dernières semaines une croissance exponentielle. Nous voilà donc reconfinés pour 4 semaines, voire davantage. Car il est difficile aujourd'hui, d'imaginer une inversion de la courbe avant plusieurs semaines. Un confinement allégé avec des mesures qui vont parfois à l'encontre du bon sens. Ouverture des écoles, des collèges et des lycées, poursuite de l'activité économique mais fortes inégalités de traitement. Fermeture des petits commerces, alors qu'Amazon et les autres plateformes de vente en ligne pourront continuer à engranger des milliards.

Bien sûr, aucune remise en cause de la gestion de la crise, de l'immobilisme pendant 7 mois entre la première et la deuxième vague, du manque de rationalité des tests de dépistage.

Nous avons donc juste le droit de travailler (pour ceux qui ont la chance d'avoir un emploi), et de consommer les biens autorisés par le Premier Ministre. Pour quelques semaines, finis les petits plaisirs, les verres entre amis, les sorties culturelles, la vie associative et sportive. Il faut sauver le soldat CAC 40.

Dans chaque crise d'ampleur, certains s'en sortent mieux que d'autres. Et nous n'avons pas encore une vision précise de toutes les conséquences économiques et sociales de cette pandémie. Combien de PME déposeront leur bilan, combien de restaurants, de bars mettront la clef sous la porte, combien de vies détruites, de morts à la sortie de cette crise.

Avant ce second confinement, Michelin a publié les résultats du 3^{ème} trimestre. L'entreprise avait plutôt limité les dégâts, grâce à une reprise d'activité du marché mondial et à un 3^{ème} trimestre plus dynamique que prévu. Michelin révisait même ses objectifs à la hausse et affichait un bel optimisme.

Nous nous réjouissons bien sûr pour l'ensemble des salariés. Mais nous plongeons à nouveau dans l'incertitude.

Nous sommes toujours en attente des conséquences de l'étude Simply sur les salariés clermontois.

Combien de postes supprimés sur le bassin d'emploi ? On nous expliquera une nouvelle fois que c'est pour le bien de tous. Et on nous dira que les salariés ont participé eux même, à la démarche. Faut-il rappeler que Simply n'est rien d'autre qu'une méthode LEAN, dont le but inavoué est de faire accepter l'inacceptable aux salariés à savoir la suppression de leurs propres emplois. Malheureusement, il n'y aura pas que des gagnants !

La course à la compétitivité et à la rentabilité a des limites. Il ne peut y avoir de croissance infinie dans un monde fini même si cette croissance se veut durable !

Laurence SCHLIENGER

**Elu CSE et membre du Comité d'Entreprise
Européen Michelin**

Apprenez à les distinguer

Le Covid des bars
et des restos



Le Covid du métro
et du boulot



SOMMAIRE

Page 1 – Edito

Page 2 – Port du masque à C2 – Chantage aux congés 2021

Page 3 – Start-ups – une mort annoncée

Page 4 – Assassinats terroristes

É
D
I
T
O

Port du masque à C2 ?

Le 15 janvier 2020, l'atelier C2 a clandestinement édité une Consigne Permanente sur le « Port de vêtements ou d'accessoires réduisant le champ visuel dans l'atelier ». Cette consigne précise que le port de casquettes, chapeaux, capuches, lunettes de soleil, masques est interdit dans l'atelier C2. La période des chapeaux et des lunettes de soleil étant passée ; même si on peut se poser la question de la pertinence de ces accessoires dans une consigne de sécurité concernant un atelier ; le froid peut contraindre des salariés à utiliser des casquettes ou les capuches de leur vêtement. L'entreprise elle-même fournit aux salariés des casquettes et des vêtements avec capuche. Cette consigne précise aussi que les masques sont interdits à C2, elle s'impose apparemment à tout le personnel bien que la signature n'ait été imposée qu'aux caristes. En cette période de pandémie peut-on porter le masque à C2 sans être sanctionné ? Cette consigne, qui ne comporte pas d'auteur pas de valideur et pas de visa, a été mise en application le 16 janvier 2020 avec une validité permanente. Elle a servi à la mise à pied conservatoire d'un salarié intérimaire qui donnait toute satisfaction dans son travail mais qui a eu la malchance de rencontrer, un jour de janvier, un serviteur zélé de l'ordre dans l'entreprise. Il est quand même curieux que les représentants d'une entreprise qui a financé une « association de bienfaisance » s'appelant « La Cagoule » ne supporte pas les capuches.



- ⇒ La CGT demande l'annulation de cette consigne qui n'a pas été soumise au CSE ni à la CSSCT de Cataroux I.
- ⇒ La CGT demande que les auteurs, une fois identifiés, soient inscrits dans des formations qui combleront leurs lacunes évidentes en respect des lois, respect des instances, respect des personnes et en lutte contre les discriminations.
- ⇒ La CGT demande que le salarié injustement et illégalement renvoyé de l'entreprise soit réintégré.

Chantage aux congés de 2021

Après avoir réduit leurs congés d'été pour limiter la perte des 10 jours imposés par l'entreprise durant le confinement, beaucoup n'arriveront toujours pas à réaliser le nombre de jours de travail annuels attendus.

Pour pallier ce souci, quelques agents de maîtrise proposent à ces personnes la pose de congés par anticipation de l'année 2021.

Seulement l'avenant à l'accord du 19 décembre 2000 prévoit cette situation et stipule que « **le calendrier collectif doit permettre de positionner tous les jours de travail, toutefois, si en fin d'année ce calendrier collectif n'a pas permis de réaliser la totalité des jours de travail attendus, les jours non réalisés seront laissés au bénéfice du salarié.** »

L'anticipation de congés ne peut en aucun cas se faire sans l'accord du salarié.

Ne pouvant pas croire que ces responsables agissent de manière délibérée, mais par ignorance des accords d'entreprise, nous leur en souhaitons une bonne lecture (ils sont tous sur intranet) et qu'enfin cesse ce chantage.



Des start-ups pour masquer l'abandon des métiers « cœurs » ?

C'est en période de crise que naissent souvent les idées de génies ou, du moins, celles inattendues qui peuvent changer le cours des choses et le quotidien incertain des populations contemporaines. A l'instar de leurs prédécesseurs qui ont fabriqué les avions Breguet vainqueurs de la grande guerre ou rouvert les mines de charbon du Puy de Dôme pendant la seconde, les dirigeants actuels de notre entreprise se sont mis en tête d'être un acteur important sur le marché de la fabrication de masques dits « chirurgicaux ».

Bien que de nombreuses entreprises spécialisées aient abdicqué devant la concurrence sauvage de la Chine, auprès de laquelle nous avons d'ailleurs importé des millions d'unités, Michelin persévère après des essais coûteux de fabrication manuelle : on arrive aujourd'hui à l'heure de l'automatisation.

Ce ne sont pas moins de trois machines (une quatrième arrivera bientôt), d'une capacité d'environ 100 pièces à la minute qui voient le jour à la Combaude.

Si la CGT encourage, malgré les risques économiques, cette nouvelle opportunité de business, elle s'oppose, au contraire d'autres organisations syndicales, aux dégradations des conditions de travail liées à la mise en place d'équipes 3X8 avec samedi, ou de fin de semaine. Malgré le volontariat (parfois un peu forcé), les élus CGT estiment qu'il s'agit là d'une atteinte aux conditions de travail déjà malmenées dans bien des secteurs, sans aucune compensation digne de ce nom.

Au-delà de ces faits, la question ne se pose plus, aujourd'hui, de l'abandon des « métiers cœurs », lorsqu'on constate la fermeture boursière de l'usine de La Roche sur Yon (plus de 600 salariés), la seule à produire des enveloppes PL en France, au bénéfice des pays de l'est, voire d'Asie. On est loin de l'approche écologique tant revendiquée par l'entreprise qui consisterait à rapprocher le producteur du consommateur ; on a vite oublié la capacité de OMAT/RM à Cataroux à suppléer la fabrication de filières pour laquelle la Chine était déficiente au début de l'épidémie.

Il est difficile de croire que la création de start-ups du type Resicaire ou Add-Up (aux finances déjà incertaines) fortes de quelques dizaines d'employés, est à même de sauvegarder les milliers d'emplois sacrifiés par Michelin pour le plaisir des actionnaires. Nous ne parlerons pas, il est bien trop tôt, du projet « hydrogène » dont les prévisions de marchés sont aujourd'hui divisées par deux...

Pendant, une question se pose : Que masqueraient donc toutes ces nouvelles activités ?

Une mort annoncée !!!

Les élus CGT souhaitent bien évidemment la bienvenue aux salariés de la Roche/Yon qui intègrent notre CSE et qui pourront bénéficier des avantages de celui-ci, même si, bien évidemment, nous sommes persuadés qu'ils auraient préféré garder le leur avec leur emploi.

Et là est la question. Était-ce une nécessité économique ? Le cabinet d'experts du CSEC avait clairement répondu à cette interrogation par la négative.

Force est de constater qu'aujourd'hui il manque cruellement d'enveloppes poids lourds et que les opérateurs de flotte ont de grandes difficultés à s'approvisionner sur des dimensions très courantes en France, tel que les 255/60R19.5 et 385/65R22.5.

Comment expliquer que la direction doit faire venir des centaines d'enveloppes 385/65R22.5 de Pologne, pour satisfaire les clients français, car cette dimension est utilisée principalement en France et un tout petit peu en Italie ?

Pour une entreprise qui se dit lutter pour l'écologie, et qui fait venir des pneus des pays de l'est et même d'extrême est, pour une consommation bien française, on ne peut que s'interroger sur le côté vert dont se targue l'entreprise. Le seul vert qui passionne notre patron, et celui du \$.

Donc oui, la fermeture de ce site a été orchestrée par Michelin, qui a volontairement mis cette usine en difficulté afin de tenter d'en justifier sa fermeture.

Assassinats terroristes : la CGT Michelin condamne.

Encore une fois, l'actualité tragique nous montre le visage ignoble et barbare du terrorisme qui vient de frapper notre pays. Au-delà de cette horreur, qui prend sa source dans des complexités géopolitiques que nous ne maîtrisons que très peu, le choix d'un professeur et de croyants comme cibles malheureuses n'est pas sans nous interpellier.

L'enseignement, jusque-là tant décrié (« profs fainéants toujours en vacances »), vient de montrer que cette profession se situe en première ligne d'une guerre qui ne dit pas son nom et la situation actuelle démontre, une fois de plus, l'abandon de nos institutions et de nos services publics par les pouvoirs successifs.

Les « hussards de la République » vont au combat sans armes, comme les infirmières, les médecins, les pompiers... Et, surtout, sans le soutien de hiérarchies qui s'illustrent généralement dans la dérobade et nient les menaces qui pèsent sur eux. Ces citoyens se retrouvent donc seuls, face à leur métier, leur engagement, leur devoir. Distribuer des médailles posthumes peut satisfaire les hypocrites, mais où est la prévention qui pourrait permettre d'éviter le pire ?

En s'attaquant à des croyants, quelle que soit leur confession, ce n'est pas seulement la liberté de culte, mais bien la Liberté elle-même qu'on assassine. Des prêtres et leurs fidèles sont assassinés, des églises et des mosquées vandalisées... On voudrait nous faire croire à une guerre de religion alors qu'il ne s'agit, là aussi, que de la volonté de quelques milliardaires, pas tous voilés, manipulateurs d'une jeunesse désorientée, apeurée et souvent affamée.

La CGT condamne fermement ces odieux assassinats, ainsi que toutes les paroles ou actions qui contribuent à la montée de la haine qui divise les peuples.

La peur naît trop souvent de l'ignorance : combattre le savoir est le propre de toutes les dictatures. C'est pourquoi nous laisserons la conclusion à Nelson Mandela qui disait que « L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde ».



INFO

Comment fait on pour se retirer de Digipost et revenir au bulletin de paie "papier"?

Pour effectuer un changement, il faut en faire la demande au :

compte-fonction.cds-au-personnel@michelin.com.

⇒ PAR TÉLÉPHONE AU 44 500

⇒ EN INTERNE AU 7 934 4500

⇒ DEPUIS L'EXTÉRIEUR AU 04 73 30 45 00

Pour joindre le syndicat CGT Michelin :

04.73.36.07.71

et par mail : cgt.michelin@wanadoo.fr

Contacts délégués syndicaux :

Jean-Paul Cognet : 06.08.90.57.60

François Roca : 06.75.10.34.00

Laurence Schlienger : 07.63.33.16.76

Michel Chevalier : 06.88.47.25.00

Hervé Charnet : 06.80.44.60.22

José Arrieta : 07.63.33.50.42

Bulletin d'Adhésion

Nom –Prénom

Adresse

Code Postal—Ville

Atelier—Usine

@: ☎ :

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à retourner à l'adresse indiquée :

Syndicat Michelin, Place de la Liberté, Maison du Peuple, 63000 Clermont-Ferrand.

